

Accompagner la vieillesse est aussi une priorité

Ne dites plus « dépendance », dites « autonomie ». Entre le premier et le deuxième gouvernement Ayraut, le dossier de la prise en charge des personnes âgées qui ont besoin d'assistance a été rebaptisé. En mai, Michèle Delaunay était ministre déléguée aux personnes âgées et à la dépendance. En juin, elle est devenue ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie.

Les mots changent – et si cette transformation sémantique permet d'aborder le dossier de façon plus positive, pourquoi ne pas la saluer –, le problème demeure. Ce problème est celui d'une population qui vit de plus en plus longtemps, grâce aux progrès de la médecine et à une meilleure hygiène de vie, mais dont les dernières années nécessitent très souvent soit une assistance à domici-

le, soit un hébergement en maison de retraite médicalisée. Vivre plus vieux, c'est aussi être davantage exposé aux pathologies du type de la maladie d'Alzheimer, qui impliquent une perte totale d'autonomie.

Les statistiques sont là pour nous le rappeler : le problème ira en s'aggravant. D'ici à 2040, selon les derniers calculs de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée

Editorial

d'autonomie (APA), qui subventionne, depuis 2002, l'assistance aux personnes âgées, augmentera de 60 % et concernera au moins 2,8 % de la population.

Le droit à une vieillesse saine, digne et confortable est l'un des

éléments qui font d'une société qu'elle est solidaire ou pas ; qu'elle est civilisée ou pas. En Europe, l'organisation de la vie sociale et professionnelle ne permet plus aux familles de prendre directement en charge les aînés : c'est donc à la collectivité que revient cette responsabilité.

La France, jusqu'ici, n'est pas le pays le plus mal placé dans ce domaine. La construction d'établissements d'hébergement spécialisés a beaucoup progressé. Mais comme le montre l'étude que nous publions aujourd'hui dans nos pages « Société », la situation est loin d'être parfaite et le manque de personnel peut avoir des conséquences douloureuses pour les personnes âgées. L'accompagnement logistique, médical, moral et financier du vieillissement reste un défi à relever.

Nicolas Sarkozy avait identifié

cette priorité et promis en 2007 de s'attaquer au « chantier de la dépendance ». Il a tenu parole jusqu'à ce que la crise le convainque de modifier l'ordre de ses priorités. Le chantier a été abandonné en 2011.

Moins ambitieux sur ce sujet, le candidat François Hollande s'est abstenu de fournir le moindre calendrier. L'heure est au redressement des comptes publics, et le ministère de la santé ne figure pas parmi les ministères épargnés. M^{me} Delaunay a évoqué une loi « avant la fin de la première moitié du quinquennat », voire « des réponses dans la décennie ». C'est vague et c'est loin. Le chantier de l'autonomie, puisque c'est son nouveau nom, nous concerne tous. Il faut reprendre le travail lancé par l'équipe Sarkozy, explorer de nouvelles idées, chercher des moyens. Sans attendre. ■

Lire page 7

Le regard de Plantu

Les vieux surmédicalisés pour pallier le manque de personnel



M 00147 - 808 - F - 1,60 €

Algérie 150 DA, Allemagne 2,20 €, Antilles-Guyane 2,00 €, Autriche 2,40 €, Belgique 1,60 €, Cameroun 1 600 F CFA, Canada 4,25 \$, Côte d'Ivoire 1 600 F CFA, Croatie 18,50 Kn, Danemark 20,00 DKK, Espagne 2,20 €, France 1,60 €, Grèce 2,20 €, Hongrie 2,20 €, Italie 1,60 €, Japon 2,20 €, Maroc 12 DH, Norvège 28 KRN, Pays-Bas 2,20 €, Portugal cont. 2,00 €, Réunion 2,00 €, Sénégal 1 600 F CFA, Slovénie 2,20 €, Suède 2,20 €